



## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 AVRIL 2025

**Présents :** Isabelle BREST, Sylvie GONTERO, Jean-Pierre HAUCOURT, Bernard OLLIVIER, Claudie BONNEFOY, Jean-Pierre BOYER, Nicole EYNAUD, François DUPOUX, Bertrand JOUVE, Françoise SEVILLA, Annie BACLE,

**Absents :** Christophe SLEK, Mathias Caumont

### 1-Approbation du compte de gestion 2024

Le conseil municipal approuve le compte de gestion 2024 avec les résultats suivants :

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
<b>RECETTES</b>			
Prévisions budgétaires totales (a)	874 016,00	1 095 040,99	1 969 056,99
Titres de recette émis (b)	346 753,54	1 031 613,13	1 378 366,67
Réductions de titres (c)		8 139,62	8 139,62
Recettes nettes (d = b - c)	346 753,54	1 023 473,51	1 370 227,05
<b>DEPENSES</b>			
Autorisations budgétaires totales (e)	874 016,00	1 095 040,99	1 969 056,99
Mandats émis (f)	420 053,34	854 892,31	1 274 945,65
Annulations de mandats (g)	477,54	3 789,60	4 267,14
Dépenses nettes (h = f - g)	419 575,79	861 102,71	1 270 678,41
<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE</b>			
(d - h) Excédent		172 370,80	99 548,64
(h - d) Déficit	72 822,16		

### 2-Approbation du compte administratif 2024

Le conseil municipal approuve le compte administratif 2024 avec les résultats suivants :

#### Investissement

Dépenses	Prévu :	874 016,00
	Réalisé :	453 075,72
	Reste à réaliser :	111 390,16
Recettes	Prévu :	874 016,00
	Réalisé :	346 753,54
	Reste à réaliser :	35 114,00

#### Fonctionnement

Dépenses	Prévu :	1 092 540,99
	Réalisé :	851 102,71
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes	Prévu :	1 092 540,99
	Réalisé :	1 159 128,50
	Reste à réaliser :	0,00

#### Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	-106 322,18
Fonctionnement :	308 025,79
Résultat global :	201 703,61

### 3-Vote des taux d'imposition 2025

Le conseil municipal vote les taux d'imposition identiques à ceux de 2024 soit :

Taxe d'habitation : 9,57%

Taxe foncière bâti : 27,33%

Taxe foncière non bâti : 32,22%

#### 4-Vote des subventions aux associations 2025

Le conseil municipal vote les subventions suivantes :

Association	Subvention 2025
APATH- Centre Tourville	200
Boules et belote- concours fête votive	600
Boules et belote	300
Foyer rural	1100
Club photo	800
HAPA	200
La marelle	800
Le mois du cinéma	1300
Le son des pierres	500
Les festives- fête votive	3400
Les festives	400
PRES'AGE	300
Les restos du cœur	800
Sapeurs-pompiers	100
Festival des cinémas d'Afrique	500
Ska barré	500
Les cronopes	600
TOTAL	12 400

#### 5-Vote du budget primitif 2025

Le conseil municipal vote le budget 2025.

##### Investissement

Dépenses 829 718,42€

Recettes 829 718,42€

##### Fonctionnement

Dépenses 1 126 472,45

Recettes 1 126 472,45

#### 6-Tarif de redevance d'occupation du domaine public ORANGE

Le conseil municipal vote la somme de 2 377,17€ correspondant aux tarifs d'occupation du domaine public pour ORANGE.

#### 7-Participation des communes aux actions portées par le PNRL

Le conseil municipal décide de reverser au PNRL 2111€ soit 20% de la dotation de soutien aux communes pour les aménités rurales perçue en 2024.

#### 8-Participation au contrat groupe assurance statutaire porté par le CDG 84

Le conseil municipal vote cette délibération qui confie au CDG 84 la mission de conclure un contrat groupe ouvert à adhésion facultative auprès d'une entreprise d'assurance agréée.

#### 9-Prise en charge exceptionnelle d'une dépense de réparation

Le conseil municipal décide de prendre en charge cette dépense exceptionnelle suite à un accident d'un agent recenseur survenu dans le cadre de sa mission de recensement.

**10-Convention étude SEV 84 /extension du réseau de chaleur**

Le conseil municipal décide de faire réaliser une étude de faisabilité thermique pour l'extension du réseau de chaleur communal par le SEV 84 pour un montant total de 11 656,25€ TTC dont 3 263,75€ restant à charge pour la commune.

**11-Convention tournage série TV « L'or bleu »**

Le conseil municipal vote cette convention qui permettra à la commune de percevoir une recette de 15 000€.

**12-Convention PNRL/SEDEL**

Le conseil municipal vote le renouvellement de la convention SEDEL pour une adhésion annuelle d'un montant de 2,50€ par habitant.